



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 17 janvier 2022 à 16 heures

Ordre du jour

Séance publique

Communications.

Dossiers de M. le Bourgmestre

- [1] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2442481 \(R\)](#)

Tutelle spéciale sur le CPAS (art. 112bis).

Délibération n° 40 du Conseil de l'Action Sociale du 15/12/2021 adoptant la 3ème modification budgétaire pour l'exercice 2021.

Dossiers de M. l'Echevin Hellings

- [2] **Centrale d'achats** - - Achats - [2443080 \(R\)](#)

Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Lijst n° TST 17-12-2021 161039.

Marchés publics de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Numéros des marchés : 012170 et 012245.- Estimation totale de 34.500,00 EUR, TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2021.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 543 du Collège du 23/12/2021 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

- [3] **Centrale d'achats** - - Achats - [2443369 \(R\)](#)

Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste n° TST 20-12-2021 180842.

Marchés publics de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Numéro de marché : 012247.- Estimation totale de 15.000,00 EUR TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2021.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 544 du Collège du 23/12/2021 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

- [4] **Centrale d'achats** - - Achats - [2440726 \(R\)](#)

Marché public de fournitures à bordereau de prix en 3 lots ayant pour but la fourniture, le montage, l'installation, le placement, le raccordement et la mise en service, pendant 12 mois, d'équipements de communication et de signalétique digitale et statique, principalement pour le futur nouveau centre administratif de la Ville de Bruxelles (CDA/012181/LDR).- Principe.

Procédure ouverte en application de l'article 36 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/012181/LDR.- Dépense de 680.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, dont 230.000,00 EUR pour le lot 1, 250.000,00 EUR pour le lot 2 et 200.000,00 EUR pour le lot 3.- Divers articles de code économique 12406 des budgets ordinaires de 2022 à 2026 (105.000,00 EUR pour le lot 1 et 145.000,00 pour le lot 2) et divers articles de code économique 74451 des budgets extraordinaires de 2021 à 2025 (125.000,00 EUR pour le lot 1, 105.000,00 pour le lot 2 et 200.000,00 pour le lot 3) (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Emprunt de 430.000,00 EUR.

[5] **Centrale d'achats** - - Achats - [2442350 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but la mise en oeuvre opérationnelle du Plan de Sécurité Intégral pour le site "Brucity" (CDA/012283/DDR).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/012283/DDR.- Dépense de 115.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 10433/74760 du budget extraordinaire de 2022 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ce budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Projet d'investissement n° PC33-1-2022.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 125 du Collège du 23/12/2021 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[6] **Centrale d'achats** - - Achats - [2441067 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but la réalisation d'une étude sur la revalorisation des déchets de la Ville de Bruxelles (CDA/012175/CIA).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire de 10.924,80 EUR, TVA de 21% comprise, par rapport à l'estimation du marché, portant le montant du marché à 80.924,80 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 87605/74760 du budget extraordinaire de 2021.- Projet d'investissement n° ZJ05-21-2021.- Emprunt.- Prendre pour information la dépense supplémentaire adoptée par le Collège en séance du 23/12/2021 (décision n° 118) en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[7] **Centrale d'achats** - - Achats - [2436667 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but l'étude, la création et la mise en place de plans locaux de propreté pour le cellule Propreté Publique du département Travaux de Voirie (CDA/012182/LDR).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire pour la 2ème tranche conditionnelle (secteur Vieux Quartier Nord) de 2.951,00 EUR, TVA de 21% comprise, par rapport à l'estimation de cette tranche, portant le montant de la tranche à 27.951,00 EUR, TVA comprise.- Article 87605/74760 du budget extraordinaire de 2022 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ce budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Projet d'investissement n° ZJ05-22-2021.- Emprunt.- Prendre pour information la dépense supplémentaire adoptée par le Collège en séance du 23/12/2021 (décision n° 110) en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[8] **Centrale d'achats** - - Achats - [2442499 \(R\)](#)

Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste n° TST 16-12-2021 082911.

Marché public de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Numéro de marché : 012189.- Estimation totale de 36.295,00 EUR, TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2021.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 126 du Collège du 23/12/2021 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[9] **Centrale d'achats** - - Achats - [2435966 \(R\)](#)

Marché public de fournitures ayant pour but la livraison d'un camion avec moteur CNG et la reprise d'un camion amorti (CDA/012124/PAD).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire de 67.821,40 EUR, TVA de 21% comprise, par rapport à l'estimation du marché, portant le montant du marché à 267.821,40 EUR, TVA comprise.- Articles 13605/74353 (15.767,85 EUR), 87605/74353 (25.365,59 EUR) et 87805/74353 (26.687,96 EUR) du budget extraordinaire de 2021 (sous réserve de l'approbation des modifications budgétaires introduites à cette fin par l'autorité de tutelle).- Projet d'investissement n° EA05-10-2014.- Emprunt.

[10] **Centrale d'achats** - - Achats - [2437588 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but une étude cartographique du patrimoine arboré de la Ville de Bruxelles et l'évaluation de son potentiel de séquestration de carbone (CDA/012158/MGG).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire de 60.325,00 EUR, TVA de 21% comprise, par rapport à l'estimation du marché, portant le montant du marché à 160.325,00 EUR, TVA comprise.- Articles 87906/74760 et 87966/74760 du budget extraordinaire de 2021.- Projets d'investissement n°s AEK06-3-2017 et BH06-4-2021.- Emprunt.- Prendre pour information la dépense supplémentaire adoptée par le Collège en séance du 23/12/2021 (décision n° 112) en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[11] **Centrale d'achats** - - Achats - [2441831 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but l'élaboration d'une étude sur le phénomène des îlots de chaleur urbains (CDA/012152/YOU).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire de 46.238,00 EUR, TVA de 21% comprise, par rapport à l'estimation du marché, portant le montant du marché à 106.238,00 EUR, TVA comprise.- Articles 87966/74760 et 87966/74760 du budget extraordinaire de 2021.- Projets d'investissement n°s BH 06-4-2021 et AEK06-3-2017.- Emprunt.- Prendre pour information la dépense supplémentaire adoptée par le Collège en séance du 23/12/2021 (décision n° 122) en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[12] **Centrale d'achats** - - Achats - [2439357 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but le déménagement des biens de plusieurs bâtiments de la Ville de Bruxelles (CDA/012266/DDR).- Principe.

Procédure ouverte en application de l'article 36 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/012266/DDR.- Dépense de 700.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 10433/12506 du budget ordinaire de 2022 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ce budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).

[13] **Patrimoine Public** - - Techniques spéciales - [2432030 \(R\)](#)

Liste de dépenses de moins de 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire 2021.

Marchés de faible montant par facture acceptée en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016.- Liste de divers bons de commande.- Dépense totale de 121.399,89 EUR TVA comprise.- Articles divers du budget extraordinaire 2021.- Emprunts.- Prendre pour information la décision n° 141 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234, §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Hariche

[14] **Instruction publique** - Finances - Budget - [2435855 \(R\)](#)

Réalisation d'audits sur l'adaptation des infrastructures aux personnes à mobilité réduite : Ecole primaire de l'Allée Verte, Ecole fondamentale Congrès-Dachsbeck, Ecole maternelle Dachsbeck, INEA, Lycée H. Dachsbeck et Ecole fondamentale du Canal. - Principe.

Marché public de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense de 12.705,00 EUR.- Article 70008/73360 du budget extraordinaire de 2021 (ED/21/52740), en dérogation du projet n° FH08-7-2021 et en attente d'un nouveau projet sur l'article 70008/73360.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 232 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[15] **Instruction publique** - Logistique - Gestion immobilière - [2440016 \(R\)](#)

Tour et Taxis.- Occupation temporaire du terrain sis drève Anna Bosch à 1000 Bruxelles par l'asbl "Médecins Sans Frontières".- Contrat de bail locatif.

Contrat de bail locatif entre l'asbl "Médecins Sans Frontière" (locataire) et la Ville de Bruxelles (bailleur) pour l'occupation temporaire du terrain sis drève Anna Bosch à 1000 Bruxelles, jusqu'au 31/12/2023.

[16] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Jeunesse - [2428987 \(R\)](#)

Cohésion sociale.- Programme 2016-2020.- Rapport annuel 2020.

Prendre pour information le rapport annuel de la coordination locale pour l'année 2020.

[17] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Jeunesse - [2442022 \(R\)](#)

Accueil extrascolaire.- Plan d'action annuel 2021-2022.- Objectifs prioritaires de la Commission Communale de l'Accueil Temps Libre de la Ville de Bruxelles.

Prendre pour information le Plan d'action annuel 2021-2022 qui détermine les objectifs prioritaires de la Commission communale de l'Accueil de la Ville de Bruxelles.

- [18] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Jeunesse - [2442068 \(R\)](#)
Accueil extrascolaire.- Rapport d'activités 2020-2021 qui évalue le plan d'action mis en place par la Commission Communale de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et la Coordination Accueil Temps Libre de la Ville de Bruxelles.
Prendre pour information le rapport d'activité 2020-2021 qui évalue le plan d'action mis en place par la Commission Communale de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et la Coordination Accueil Temps Libre de la Ville de Bruxelles.

Dossiers de M. l'Echevin Dhondt

- [19] **Travaux de voirie** - Secrétariat central TDV - - [2440678 \(R\)](#)
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2021-115.
Marché public de faible montant portant le numéro 21-0500-933.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 4.503,44 EUR TVA comprise.- Article 42105/735/60 du budget extraordinaire de 2021.- Projet d'investissement n° AEK05-100-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 247 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de M. l'Echevin Maingain

- [20] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2439877 \(R\)](#)
Liste récapitulative de dépenses n'excédant pas 30.000,00 EUR hors TVA.- Réparation et remplacement de la porte du boîtier électrique du marché de la place Anneessens.
Marchés de faible montant par facture acceptée en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 selon la facture reçue de Sibelga pour un montant total de 326,70 EUR TVA comprise.- Article 2021/52009/72460 du budget extraordinaire 2021.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 264 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234§3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Jellab

- [21] **Travaux de voirie** - Secrétariat central TDV - - [2441385 \(R\)](#)
Marché public de travaux ayant pour objet le remplacement de la toiture du hangar situé Zavelstraat 95 à 1933 Sterrebeek (Dossier n° TV/2021/101/EV).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.
Procédure négociée sans publication préalable.- Dépense supplémentaire de 87.527,23 EUR portant le montant du marché à 192.527,23 EUR TVA comprise.- Article 76605/724/60 du budget extraordinaire de 2021.- Projets d'investissement n°s ZJ05-4-2021 et en dérogation du ZJ05-25-2021 (modification budgétaire).- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 278 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

-
- [22] **Travaux de voirie** - Secrétariat central TDV - - [2442568 \(R\)](#)
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2021-117.
Marché public de faible montant portant le numéro 21-0500-959.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 1.679,71 EUR TVA comprise.- Article 76605/745/53 du budget extraordinaire de 2021.- Projet d'investissement n° BM05-302-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 284 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Persoons

- [23] **Urbanisme** - Plan - Planification - [2440961 \(R\)](#)
Marché public de services ayant pour objet le nettoyage de l'espace public sis le long de la rue Jacques de Lalaing dans une perspective d'insertion socio-professionnelle à raison d'un passage toutes les deux semaines.
Marché public de faible montant par facture acceptée en application des articles 92 de la loi du 17/06/2016 et 124 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Cahier spécial des charges n° 21/PLAN/ARLON104/PROPRETE ESPACES EXTERIEURS.- Dépense de 7.450,00 EUR hors TVA par an, soit 9.014,50 EUR TVA comprise par an, c'est-à-dire 14.900,00 EUR hors TVA soit 18.029,00 EUR TVA comprise pour les deux ans du marché.- Article 93006/12406 du budget ordinaire 2021.- Trésorerie.- Prendre pour information la décision n° 311 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

- [24] **Urbanisme** - Plan - Topographie - [2440990 \(R\)](#)
21 Plan Topo : rue du Craetveld.- Plan de modification d'alignement.- Adoption définitive.
Adopter définitivement le plan de modification d'alignement n° 7485.

Dossiers de M. l'Echevin Pinxteren

- [25] **Organisation** - Relations - Relations publiques - [2440834 \(R\)](#)
Asbl "Quartier Saint-Jacques - Sint-Jacobswijk".- Subside: 3.000,00 EUR.
Octroyer un subside de 3.000,00 EUR à l'asbl "Quartier Saint-Jacques -Sint-Jacobswijk" pour permettre à l'association de mener à bien ses missions de renforcement des liens sociaux (fête des voisins, réunions de quartiers...) et d'améliorer la qualité de vie dans leur quartier.- Article 10491/33202 du budget ordinaire de 2021.

-
- [26] **Urbanisme** - Coordination et action de revitalisation - - [2440901 \(R\)](#)
Contrat de Quartier Durable "Les Marolles".- Opération 6.00.- Appel aux initiatives citoyennes "Made in Marolles" 4ème édition.- Subsidés.- Montant total : 106.273,00 EUR.- Dossier de référence n° 2021/5757 (Réf. 20211208).

Octroi d'un subside de 106.273,00 EUR aux lauréats de l'appel à initiatives citoyennes "Made in Marolles", 4ème édition, du Contrat de Quartier Durable Les Marolles, réparti comme suit :

-Article 93022/33101 du budget ordinaire 2021 (particuliers) :

oROBLES HIDALGO Bernardo Jose : 10.000,00 EUR

oMOUDDEN RIDAI Ikram : 10.000,00 EUR

oARIU Federico : 10.000,00 EUR

oPREDOUR Thomas : 7.500,00 EUR

-Article 93022/33202 du budget ordinaire 2021 (asbl) :

oAsbl "C.A.R.S." (Benevo' liens) : 8.500,00 EUR

oEcole maternelle H. Dachsbeck : 2.902,00 EUR

oAsbl "Les enfants des Marolles" : 10.000,00 EUR

oAsbl "C.A.R.S." (Graf mon quartier) : 6.600,00 EUR

oAsbl "Les Capucines" : 7.700,00 EUR

oAsbl "Tea Time Production" : 7.600,00 EUR

oAsbl "Extra Mazette" : 5.000,00 EUR

oAsbl "Art et Marge Musée" : 2.500,00 EUR

oAsbl "Foyer des Jeunes des Marolles" : 9.971,00 EUR

oAsbl "Géopolis" : 8.000,00 EUR

-
- [27] **Urbanisme** - Coordination et action de revitalisation - - [2439691 \(R\)](#)

Parcours BD de la Ville de Bruxelles - Programme 2021 : Conventions entre la Ville de Bruxelles et les artistes.- Rétribution des artistes.- Dépense.- Projet n° AP22-14-2013.- Dossier de référence n° 2021/5661 (Réf. 20211203).

Convention CAR/21/220 entre la Ville de Bruxelles, les éditeurs et Mme Elodie SHANTA, relative à l'autorisation d'exploiter l'œuvre de cette dernière pour la réalisation de la fresque "Après-midi place Bockstael".- Convention CAR/21/225 entre la Ville de Bruxelles et Mme Eva ROUSSEL, relative à l'autorisation d'exploiter son œuvre pour la réalisation de la fresque "Solastalgie".- Convention CAR/21/227 entre la Ville de Bruxelles et Mme Léonie BISCHOFF, relative à l'autorisation d'exploiter son œuvre pour la réalisation de la fresque "La Cabane".- Dépense de 7.950,00 EUR (TVA 6% comprise).- Article 93022/74951 du budget extraordinaire de 2021.- Projet n° AP22-14-2013.

Dossiers de Mme l'Echevine Houba

- [28] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Archives - [2437950 \(R\)](#)

Archives de la Ville de Bruxelles.- Acquisition d'archives sonores à Mme Norma PRENDERGAST.- Convention.

1) Procédure négociée sans publication préalable conformément à l'article 42 §1, 1°, d), i) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics avec Mme Norma PRENDERGAST.- Cahier spécial des charges n° Arch/02/2021.- Dépense de 5.300,00 EUR.- Article 77810/74951 du budget extraordinaire 2021.- Projet d'investissement n° HF 10-389-2009.- Emprunt.

2) Convention de cession de droits entre la Ville (Service des Archives) d'une part, et Mme Norma PRENDERGAST, d'autre part.

Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele

- [29] **Organisation** - Relations - Relations publiques - [2440463 \(R\)](#)
Plans d'actions Egalité des Chances.- Subsidés aux diverses associations.- Montant total : 10.050,00 EUR.
Octroyer un subside aux associations pour un montant total de 10.050,00 EUR à l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2021 et réparti comme suit:
- Asbl "Association sportive "The brussels power"" - "Aide à la réinsertion et remise en confiance aux femmes victimes de violences." - 3.500,00 EUR ;
- A.M.A Jeunesse Gym - "La journée du Handicap" - 4.500,00 EUR ;
- Asbl "Ex Aequo" - "Action Dépistage démedicalisé sur lieux festifs" - 2.050,00 EUR.
-
- [30] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2440736 \(R\)](#)
Marché public de services ayant pour objet la réalisation d'une étude de faisabilité pour la restructuration de l'école secondaire technique et professionnelle "Hoofdstedelijk Instituut Anneessens-Funck" et du Centre d'apprentissage professionnel "Centrum Leren en Werken", rue de la Grande Ile 35, 39, 46 et 64 à 1000 Bruxelles (Dossier n° OPP/2021/009).- Attribution avec dépense supplémentaire.
Procédure négociée sans publicité préalable.- Dépense supplémentaire de 641,30 EUR TVA comprise par rapport à l'estimation du marché.- Article 73508/73360 du budget extraordinaire 2021.- Chantier n° 193274.- Maintenance n° 193272.- Projet d'investissement n° AP08-5-2019.- Emprunt : article 73508/96151.- Prendre pour information la décision n° 498 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.
-
- [31] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2440074 \(R\)](#)
Marché public de travaux ayant pour objet le couvage de la cave de l'école primaire des Six Jetons, rue des Six Jetons 55 à 1000 Bruxelles (Dossier n° OPP/2021/170).
Marché public de faible montant par facture acceptée, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 31.461,65 EUR TVA comprise.- Article 70008/72460 du budget extraordinaire de 2021.- Chantier n° 196363.- Projet d'investissement n° FH08-162-2009.- Emprunt : article 70008/96151.- Prendre pour information la décision n° 492 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.
-
- [32] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2439958 \(R\)](#)
Dossier n° OPP/2021/151.- Marché public de travaux ayant pour objet la restauration des vitraux de cinq monuments de la pelouse 5b du Cimetière de Laeken, Parvis Notre-Dame à 1020 Bruxelles.
Marché public de faible montant par facture acceptée, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 8.325,04 EUR TVA comprise.- Article 87807/72160 du budget extraordinaire de 2021.- Chantier n° 196304.- Projet d'investissement n° AC07-28-2017.- Emprunt : article 87807/96151.- Prendre pour information la décision n° 489 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.
-
- [33] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2434310 \(R\)](#)
Marché public de travaux ayant pour objet les travaux de cloisonnement afin de créer des espaces : buanderie, vestiaires et un bureau pour la direction, Crèche Six Jetons, rue des Six Jetons à 1000 Bruxelles (Dossier n° OPP/2021/145).
Marché public de faible montant par facture acceptée, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 36.199,81 EUR TVA comprise.- Article 84407/72460 du budget extraordinaire de 2021.- Chantier n° 195941.- Projet d'investissement n° FH07-60-2018.- Emprunt : article 84407/96151.- Prendre pour information la décision n° 475 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.
-
- [34] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2439545 \(R\)](#)
Marché public de travaux ayant pour objet le renouvellement des cloisons sanitaires en stratifié massif à la "basisschool Droomboom", rue Louis Wittouck 46, 1020 Bruxelles (Dossier n° OPP/2021/157).
Marché public de faible montant par facture acceptée, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 7.054,76 EUR TVA comprise.- Article 72208/72260 du budget extraordinaire de 2021.- Chantier n° 196365.- Projet d'investissement n° FH08-173-2009.- Emprunt : article 72208/96151.- Prendre pour information la décision n° 487 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.
-

[35] **Patrimoine Public** - - Techniques spéciales - [2442378 \(R\)](#)

Raccordement d'une cabine haute tension au Quai de la Voirie, 1 à 1000 Bruxelles (département Travaux de Voirie).- Dépense SIBELGA.- TST/21/4628

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 § 1er, 1°, d), ii) de la loi du 17/06/2016.- Dépense totale de 45.435,50 EUR TVA comprise.- Articles 13605/72460 et 76605/72460 du budget extraordinaire de 2021 (sous réserve d'approbation par l'autorité de tutelle de la modification budgétaire introduite à cette fin).- Chantier/Bien n° 194655.- Maintenance n° 194656.- Projet d'investissement à créer.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 564 du Collège du 23/12/2021, en application de l'article 234, § 3 de la nouvelle loi communale.
